



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 13 août 2015
N° 104/H030

Commission TERRITOIRES

Programme statistique 2016

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR) Réseau de l'action régionale	2
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE Direction générale des collectivités locales (DGCL)	8
EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2015 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS	10
SIGLES UTILISÉS	21

1. Exposé de synthèse

Le département de l'action régionale n'est pas producteur de données au sens strict (hormis les comptes régionaux et les pyramides des âges régionales), il est associé à la conception et à la production de systèmes d'informations statistiques de données locales (enquêtes tourisme, Siera sur l'emploi, Filosofi sur les revenus...). Il calcule des indicateurs destinés à enrichir le site Insee.fr ou à répondre à la demande des acteurs publics en région ainsi qu'éventuellement d'un plus large public.

Sa production est donc largement dépendante de l'avancement de ces projets, ainsi que des projets concernant la diffusion comme le projet Web4G.

Les moyens de l'action régionale sont constitués du département de l'action régionale et des services études et diffusion des directions régionales dont les effectifs diminuent de manière rapide (moins 90 personnes entre 2010 et 2015). Une partie des travaux réalisés sont co-financés par les acteurs publics régionaux et locaux (extensions d'enquêtes, études en partenariat) dont les moyens budgétaires sont à la baisse. Au premier janvier 2016, se mettront en place les nouvelles régions dans le cadre de la réforme territoriale, celle-ci impactera les services études et diffusion qui seraient regroupés dans des directions régionales situées dans la ville abritant les futures préfectures de région. Les évolutions et les transferts d'activité se feraient sur la période 2016-2018 (voir partie 3.3 pour des éléments plus détaillés).

Par ailleurs, des transferts d'activités de production sont en cours vers Metz, le pôle Clap sera complètement transféré en juin 2016 et les travaux des dernières directions régionales en avril 2017, le Pôle de localisation géographique de Bordeaux sera transféré en 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle.

Concernant la création et la survie des entreprises, depuis de nombreuses années, les directions régionales ont la possibilité de faire financer des extensions de l'enquête Sine auprès des créateurs d'entreprises. A la fin de l'année 2015, les 4 directions régionales qui réalisent des extensions vont travailler en commun, afin d'exploiter au mieux la nouvelle édition de l'enquête, Sine 2014 (publications prévues au 1^{er} semestre 2016).

En parallèle, dans un contexte de disparition de ces extensions régionales après Sine 2014, le Psar « Études économiques » de Toulouse va élaborer des méthodes complémentaires à l'enquête, en lien avec le Pise de Nantes. Plusieurs pistes seront explorées : utilisation de Sirene en complément de l'enquête Sine ; petits domaines sur l'enquête Sine, modèles multi-niveaux afin d'améliorer l'analyse des déterminants de la survie des entreprises, en prenant en compte les effets de géographie et d'environnement.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

Les projets concernent la géolocalisation de fichiers administratifs :

- Plusieurs fichiers, dont l'Insee dispose déjà et qu'il géolocalise, continueront de faire l'objet de nouvelles exploitations, afin d'enrichir les modules de synthèse urbaine (Psar « Analyse urbaine ») : Pôle emploi (chômeurs), Cnam (population concernée par la CMUC), Depp (élèves du secondaire), RPLS (logements sociaux), Fichiers des journées défense et citoyenneté (JDC) du Ministère de la Défense (direction du service national) : ce fichier est géolocalisé depuis 2014.

- Fichier « Demandes de valeurs foncières » (DVF) de la DGFIP. Des contacts ont été pris dès 2014, afin que l'Insee puisse disposer de ce fichier en vue de travaux sur les problématiques logement et foncier. La demande est en cours d'instruction à la DGFIP.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Travaux de diffusion et d'études

Les travaux de diffusion et d'étude du département de l'action régionale sont destinés à être déclinés pour différents types de territoires, et en particulier les régions, ou à offrir une analyse territorialisée de questions économiques et sociales.

L'année 2016 sera marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles régions. Le DAR a déjà pu anticiper ce changement institutionnel important en publiant en avril 2015 l'Insee Références « La France et ses territoires ». Cette publication a reçu un large écho et a été relayée par plusieurs directions régionales. Les travaux du DAR consacrés aux nouvelles régions vont, en 2016, continuer sur cette lancée, tout en accompagnant les directions régionales dans leurs efforts pour produire de la connaissance sur les nouveaux ensembles ainsi constitués.

Un volet important portera sur l'adaptation aux nouvelles régions de l'offre de base mutualisée, en particulier sur le volet conjoncturel. La partie structurelle de cette offre de base mutualisée (Tableaux RED/TCRD) a fait l'objet d'un rapport, préconisant une rationalisation et une réduction de l'offre en la matière (en particulier pour les données en provenance des SSM), et dont la mise en œuvre se poursuivra en 2016.

Le DAR diffusera, début 2016, les séries de comptes régionaux (PIB régionaux et revenus disponibles bruts) en base 2010, calées sur les résultats des comptes nationaux publiés en mai 2015. Un Insee Focus pourrait accompagner la sortie de ces résultats. De même, le fichier économique enrichi (FEE) continuera d'être produit suite à la mise à disposition des résultats issus du fichier Fare (Esane).

Dans la suite des travaux du groupe de travail Drees - Insee sur la mise au point d'un tableau de bord pour le suivi de Plan pluri annuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS), des indicateurs touchant à la mesure de la précarité et de la pauvreté ont été diffusés à partir des résultats produits par les Psar « Emploi population » et « Synthèses locales » dans le courant de l'année 2015 (cela devrait intervenir au second semestre 2015).

En matière de production et de diffusion d'indicateurs, la mise à disposition d'indicateurs locaux sur le bien-être et la qualité de vie et la poursuite de la diffusion de données sur les questions de parité hommes-femmes ont pu être concrétisées en 2015. Sur cette question de l'égalité femmes - hommes, suite à la livraison du lot 2 de l'investissement du Psar « Emploi population » portant sur ce thème, prévue fin 2015, une opération coordonnée facultative sera organisée début mars 2016 à partir de ces données.

Plus globalement, il s'agit de poursuivre la diffusion de données locales avec un souci d'harmonisation avec les données nationales et entre les données locales elles-mêmes. La diffusion des premiers résultats issus de Filosofi, à des niveaux communaux et supra-communaux, sur les données de 2012, a eu lieu en juin 2015. Les résultats infra communaux du dispositif Filosofi 2012 qui prend la suite de l'outil RFL, en enrichissant la nature des informations produites, seront diffusés début 2016. Les données seront disponibles pour les Iris et les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Une étude dans l'Insee Références « Revenus et patrimoine », dont la sortie est prévue en avril 2016, devrait permettre de valoriser ces informations en mettant l'accent sur les explications de la plus grande pauvreté dans les pôles urbains.

En 2016, la quasi totalité des données qui sont disponibles actuellement sur les ZUS le seront pour les QPV. La diffusion des données urbaines et infra-communales sur internet se fera dans une rubrique rénovée dans le cadre du Web 4G.

En 2016, en collaboration avec le DMCSI, le DAR produira des données carroyées pour répondre à la demande d'Eurostat qui met à jour sa grille de densité urbaine. En collaboration avec le département de la démographie, le DAR produira des estimations réglementaires de populations habitant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, par commune.

La division des études territoriales (DET) mènera des investigations au niveau infra-communal sur plusieurs thèmes :

- illettrisme, à partir du fichier des JDC,
- logement social (en collaboration avec le SOeS), à partir du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), géolocalisé,
- fragilité des territoires.

Concernant les investissements des Psar, qui déploient des méthodes d'études pour les partenariats locaux (DR Insee/acteurs publics), plusieurs projets devraient déboucher en 2015 qui permettront aux SED d'analyser des sujets d'importance fin 2015 et en 2016.

Le Psar « Analyse territoriale » livrera un investissement (AT46) utilisant les données du répertoire statistique des logements (RSL) qui permettra d'analyser les migrations résidentielles, en l'absence des données migratoires du RP (question sur la résidence antérieure un an auparavant non encore disponible), Toujours à partir de RSL, le Psar « Analyse urbaine » livrera un investissement (AU30) sur les migrations résidentielles à l'intérieur des aires urbaines. Il aboutira en particulier à un partitionnement du territoire en "communautés résidentielles", sorte de bassins d'habitat. L'arbitrage entre le RP et le RSL comme source de référence pour l'analyse des migrations résidentielles sera soumis à la discussion l'an prochain.

Le Psar « Emploi Population » vient de livrer en juin 2015 un investissement (EP38) sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, réalisé en partenariat avec la Dares. Il mobilise le Fichier Historique Statistique (FHS) de Pôle emploi en sélectionnant les inscriptions à Pôle emploi sur trois cohortes d'un an (mi-2005 à mi-2006, mi-2008 à mi-2009, année 2010) et en suivant ces demandeurs pendant deux ans. L'objectif est à la fois d'analyser les caractéristiques des demandeurs d'emploi et leur condition de retour à l'emploi dans trois contextes économiques différents : pré-crise économique, cœur de crise, crise persistante.

Un autre investissement du Psar « Emploi Population » (EP38) sur les dynamiques salariales et les conditions d'emploi examinera notamment la structure de l'emploi et son évolution dans le domaine concurrentiel au niveau régional. Il mesurera aussi la dynamique des salaires, les changements de la quotité de temps de travail et des types de contrat de travail à partir de trajectoires individuelles.

Sur l'emploi public, un second lot de l'investissement (EP40) sera disponible fin 2015 - début 2016, et traitera des salaires et des taux d'administration. Le lot 1 de l'investissement permet de dénombrer les effectifs des trois versants de la fonction publique (fonction publique d'État, fonction publique hospitalière et fonction publique territoriale), de les caractériser (par âge, par catégorie hiérarchique, par sexe...) et de les localiser ; il sera actualisé au cours de l'automne 2015.

Le Psar « Études économiques régionales » livrera un investissement (E36) sur la Dynamique de l'appareil productif dans les territoires qui présentera les principaux enjeux économiques au niveau des territoires. L'investissement proposera des analyses structurelles-résiduelles des évolutions de l'emploi tenant compte de la structure par activité et de la structure par qualification des emplois, ainsi que des évolutions des PIB régionaux.

Enfin, un numéro spécial d'Économie et Statistique, sur le thème « Régions et territoires » est programmé pour 2017. Le DAR participera au Comité éditorial qui déterminera les propositions retenues, et fera des propositions d'articles. Le département poursuivra également sa politique de publication de documents méthodologiques issus des travaux du réseau.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

Le DAR suivra de près les travaux liés à la rénovation de Siera menés par le Dera. Le département de l'action régionale sera, en effet, fortement impacté et associé aux réflexions sur la rénovation de Siera. Conformément aux conclusions du groupe de travail piloté par le DAR formulant les besoins locaux dans le cadre du programme sur l'évolution du Siera, l'un des enjeux de ce système d'information est en effet la mise à disposition d'estimations localisées d'emploi pour les approches conjoncturelle et structurelle. Du point de vue structurel, il est important à la fois de pouvoir mesurer l'équilibrage du marché du travail et d'apprécier la dynamique locale de l'appareil productif, comme le permet Clap actuellement. Le DAR veillera à ce qu'un niveau de qualité suffisant soit possible pour une utilisation des données au niveau communal lorsque la DSN remplacera les DADS. En 2016, le DAR aura plus particulièrement à contribuer à la mise au point d'études d'impact sur les conséquences pour Clap, pendant la phase transitoire, de l'arrivée de la DSN.

Enfin, le projet Filosofi va rentrer en phase de production courante en 2016. Le DAR continuera de suivre de près les travaux relatifs à cette production, ainsi que les investissements complémentaires traités dans le cadre d'opérations de maintenance. Des arbitrages seront à opérer dans ce cadre.

Dans le cadre de l'audit urbain, un travail méthodologique, subventionné par Eurostat, est mené d'avril 2014 à avril 2016. Il doit aboutir à des propositions d'estimation (via des méthodes économétriques en particulier) pour quelques indicateurs non disponibles dans le système statistique publique.

En outre, la DG Regio mettra à jour en 2016 la grille de densité urbaine et les contours des Cities et des Functional Urban Area. L'Insee (division « Études territoriales ») et Psar « Analyse territoriale » mènera des travaux sur ces concepts territoriaux et leur adaptation au cas français, dans la lignée des travaux déjà engagés.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

La plupart des sources jusqu'à présent géolocalisées uniquement sur le champ RIL (communes de plus de 10 000 habitants) et communes politique de la ville peuvent désormais l'être sur le champ complet des communes de métropole (pour les DOM, seule la Réunion est dans ce cas). Cette possibilité ouvre donc de nouvelles perspectives en terme d'analyse territoriale.

Le DAR a mis au point un distancier « maison » qui permettra d'étudier toutes les questions relatives à l'accès aux services.

Le DAR a mis à disposition des utilisateurs une grille d'analyse de l'espace permettant de les caractériser selon leur niveau de densité (en conformité avec l'approche d'Eurostat), dans la suite de ses travaux sur les aires urbaines. Cette grille combine une approche en termes de degré d'urbanisation et de concentration de population. Elle pourra être croisée avec d'autres approches comme celles de la distance par rapport à l'emploi ou les services. Une opération coordonnée utilisant cette grille serait menée à l'automne 2015 sur l'accessibilité aux services des territoires.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Le département de l'action régionale et le Psar « Analyse territoriale » participeront au calcul des indicateurs territoriaux de développement durable associés à la SNTEDD. Ces indicateurs auront été préalablement sélectionnés en 2015 dans le cadre d'un groupe de travail (CGET, Insee, SOeS) de la « Commission indicateurs » du Conseil national de la transition écologique.

Les travaux sur les aspects statistiques de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain se poursuivront, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, sous réserve de la disponibilité de nouvelles sources (DVF en particulier).

Le Psar « Synthèses locales » poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de qualité de vie, en examinant de manière plus détaillée les différentes dimensions de la qualité de vie et les données en évolution. Il complètera le champ des indicateurs qui ont été mis à disposition au niveau des territoires de vie en octobre 2014 (parution d'un Insee Première).

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La réforme de la politique de la ville et la refonte des quartiers prioritaires va entraîner un besoin accru de statistiques et d'analyses sur ces nouveaux quartiers.

De nombreux textes votés ou en préparation vont impacter les travaux du réseau de l'action régionale en 2016 et susciter des demandes sur des points zéro et des suivis au niveau national et au niveau régional et local :

- réforme territoriale et vote de la loi NOTRe ; mise en place des Sradet et des SRDEI,
- égalité des territoires,
- schémas d'accessibilité des services au public,
- économie sociale et solidaire,
- suivi des fonds européens,
- emploi public...

3.4. Réforme territoriale

Trois grandes lois dessinent les contours de la Réforme territoriale (RT) ; il s'agit de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (Loi n° 2014-58 du 27 janvier¹), de la loi du 16 janvier

¹ <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

2015 définissant la délimitation des nouvelles régions² et de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république³ (Loi NOTRe) en cours de discussion au Parlement.

Le passage de 22 à 13 régions en métropole, le renforcement des prérogatives des Régions, en particulier dans le domaine économique (apparition d'un SRDEII⁴), la création de grandes métropoles, la montée en puissance des grandes EPCI et aussi le recentrage des missions des départements sont quelques-unes des conséquences de cette réforme territoriale.

La RT ne remet pas en cause les grandes lignes de la stratégie d'action régionale de l'Insee, mais nécessite cependant de l'adapter pour tenir compte de l'évolution des prérogatives des acteurs publics dans les territoires.

Il est donc proposé que les services études et diffusion régionaux :

- Concentrent leur action sur les questions stratégiques pour des acteurs de rang régional, à savoir la Préfecture de région, le Conseil régional, les services régionaux de l'État, le Ceser et d'autres organismes régionaux ;
- s'appuient sur les Sgar et les conseils régionaux pour la définition des territoires à enjeux ;
- poursuivent les partenariats avec les échelons départementaux, les métropoles et les EPCI de grande taille ;
- développent une offre standardisée pour répondre aux attentes des autres acteurs publics régionaux intervenant sur des territoires infra-départementaux.

L'organisation de l'action régionale devrait également être revue conformément aux principes édictés dans la note 09/DG75-A001 du 1^{er} juin 2015 du directeur général de l'Insee. En 2018, les moyens des SED seraient ainsi regroupés auprès du directeur régional dans la ville où se situera la Préfecture de région. Dans la phase transitoire allant de 2016 à 2018, les travaux d'action régionale pourront cependant faire l'objet d'une délégation du siège de la direction régionale vers d'autres établissements.

3.5. Acteurs publics nationaux

La création d'un poste de responsable des relations avec les acteurs publics nationaux pour l'action régionale (APN-AR) vise non seulement à faire émerger de nouveaux partenariats d'études et de diffusion, mais aussi à conforter l'image de l'Insee et de la statistique publique en valorisant l'ensemble des services qu'ils peuvent proposer et en améliorant la complémentarité des travaux.

Les acteurs publics nationaux cibles de cette démarche sont au premier chef ceux jugés prioritaires dans le contexte d'une stratégie d'action régionale adaptée aux enjeux de la réforme territoriale. Il s'agit notamment du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui joue un rôle éminent en matière de coordination des travaux d'études, des Sgar et de l'association des régions de France (ARF).

En concertation avec les SSM (notamment la Drees), le DAR cherchera aussi à consolider les relations avec l'association des départements de France pour adapter son offre de partenariats aux évolutions qui découlent de la réforme territoriale.

La fédération des agences d'urbanisme (Fnau) constitue également un partenaire prioritaire. En effet, la Fnau est fréquemment sollicitée sur des sujets touchant à l'aménagement du territoire et à l'aménagement urbain, qui peuvent nécessiter la mobilisation de différents kits d'études du fait de leur dimension transversale. Au-delà, ce partenaire peut faciliter le développement de relations avec différents réseaux, tels que l'association des communautés de France ou l'association des grandes villes de France appelées à jouer un rôle croissant suite à la création des métropoles et au renforcement des prérogatives des grandes EPCI.

3.6. Suivi des politiques publiques

Les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact territorial feront l'objet d'un suivi spécifique. L'expérience a en effet montré que les lois et règlements sont extrêmement structurants pour définir les priorités et écarter le risque d'inadéquation entre l'offre de partenariats et de services d'une part et les besoins des acteurs publics d'autre part.

² http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=3B2A8CF4E961CD7583947130505D8FA6.tpdila11v_1?cidTexte=JORFTEXT000030109622&categorieLien=id

³ http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=3B2A8CF4E961CD7583947130505D8FA6.tpdila11v_1?cidTexte=JORFTEXT000030985460&categorieLien=id

⁴

3.7 Aspects «européens »

Le DAR participe à la collecte annuelle pour l'audit urbain. Le chef de la division des études territoriales représente l'Insee au sein du réseau des « National Audit Urban Coordinators ».

Compte tenu de la réforme territoriale, une révision des Nuts s'avère nécessaire. Suite à une instruction conduite avec la DMCSI, le SGAE, et les autres administrations concernées (CGET, DGCL, DB), et après aussi des échanges avec le SSP, une demande de révision du règlement européen sur cette nomenclature statistique territoriale sera formulée auprès de la Commission européenne. L'ARF a également été consultée.

4. Opérations répétitives

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale des collectivités locales (DGCL)
Département des études et des statistiques locales (DESL)

1. Exposé de synthèse

Le département des études et des statistiques locales (DESL) recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition des statistiques et des études sur les collectivités locales : finances et fiscalité, suivi des agents de la Fonction publique territoriale, évolution des structures locales. Le département a en particulier la responsabilité du système d'information sur l'intercommunalité. Le chef du département est co-rapporteur de la commission Territoires du Cnis et de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp). Les publications du DESL sont diffusées sur le site internet commun à la DGFIP www.collectivites-locales.gouv.fr.

Le DESL réalise de nombreux travaux pour répondre à des demandes internes à la DGCL (par exemple dans le cadre d'études d'impact pour des projets de loi) ou à des demandes externes (Cour des comptes, Comité des finances locales, alimentation du dialogue social dans la Fonction publique, questions parlementaires...). Ces travaux ont pris une importance particulière en 2015 avec la préparation de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe), et avec les décisions concernant la diminution des dotations des collectivités locales sur la période 2014-2017. Ils mobiliseront sans doute encore des moyens importants en 2016.

Après une baisse sensible en 2013 et 2014, les effectifs du département se sont stabilisés à partir de l'automne 2014. En 2015, le département a assuré ses principales productions (Collectivités locales en chiffres, rapport de l'Observatoire des finances locales, bilan statistique de l'intercommunalité à fiscalité propre, quelques numéros des Bulletins d'informations statistiques) mais peine à retrouver le niveau de production antérieur.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle en 2016.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Pas d'exploitation nouvelle en 2016.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Publication des résultats détaillés de la remontée des bilans sociaux 2013.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016

Pour analyser les finances locales, la DGCL utilise d'une part des données transmises par la DGFIP, et d'autre part des données collectées directement auprès des collectivités locales (comptes administratifs, budgets primitifs). Depuis 2015, on s'appuie plus largement sur les données de la DGFIP ; cette orientation sera poursuivie en 2016.

La DGCL exploite les rapports sur l'état des collectivités (« bilans sociaux ») qui sont biennaux. En 2016, on collectera les données portant sur l'année 2015 et on commencera à les exploiter, pour une publication des résultats en 2017.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1 Aspects « Territoires »

Par construction, toutes les activités du DESL comportent une dimension locale. Cependant, on ne devrait pas produire d'analyse sur un territoire particulier.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le DESL fournit des données financières qui peuvent servir de base à l'observation et au suivi des politiques publiques locales.

3.4. Aspects «européens »

Sans objet

4. Opérations répétitives

Les opérations répétitives sont les suivantes :

- Suivi de l'intercommunalité : pilotage de l'application Asplic/Banatic qui permet le suivi des structures intercommunales (communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, métropoles, syndicats...). Publication annuelle du bilan statistique de l'intercommunalité à fiscalité propre.
- Exploitation des données de Siasp sur le champ de la Fonction publique territoriale ; publications sur l'emploi et les salaires
- Exploitation de données de la DGFIP (finances et fiscalité) et de données collectées directement auprès des collectivités locales (comptes administratifs, budgets prévisionnels) pour produire des données agrégées sur les finances locales.
- Publication annuelle du rapport de l'Observatoire des finances locales, à l'été.
- Publication annuelle de Collectivités locales en chiffres, au printemps.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2016 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE
Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département de la démographie
Répertoires démographiques

1. Exposé de synthèse

En 2016, en ce qui concerne les opérations courantes, l'axe d'effort portera, comme les années précédentes, sur augmenter la dématérialisation des échanges entre les communes et l'Insee en matière d'actes d'état civil et d'avis d'inscription électorale.

Par ailleurs, suite aux missions de l'IGA conduite en 2014 et des IGF, IGA et IG Insee conduite en 2015, une réforme en profondeur du processus électoral sera probablement lancée, réforme dont l'Insee sera un acteur important.

2. Travaux nouveaux pour 2016

Dans le cadre des réflexions lancées ces derniers mois sur les améliorations qui pourraient être apportées au processus électoral, un projet de refonte sera probablement lancé. Les objectifs sont doubles : assurer la convergence entre le fichier électoral géré par l'Insee et les listes électorales des communes à travers un fichier électoral unique, permettre aux citoyens de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 30 jours avant le scrutin.

3. Opérations répétitives

Le Répertoire national d'identification des personnes physiques (Rnipp) comporte l'ensemble des personnes nées sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer (y compris désormais Mayotte) et, « en tant que de besoin », les personnes nées dans les territoires et collectivités d'outre-mer ou à l'étranger. Il est essentiellement alimenté par les actes d'état civil, en provenance des mairies, et joue un rôle essentiel dans la gestion de la sphère social grâce au « numéro de sécurité social », qui est attribué par l'Insee.

Parallèlement à ce répertoire l'Insee gère le fichier général des électeurs et électrices en vue du contrôle des inscriptions sur les listes électorales.

La gestion de ce répertoire permet à l'Insee de mettre au point et de diffuser des statistiques sur les événements d'état civil et d'enrichir régulièrement l'Échantillon Démographique Permanent à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels. fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département de la démographie
Base permanente d'équipements

1. Exposé de synthèse

La BPE est aujourd'hui constituée de 19 sources correspondant à 179 types d'équipements différents. Depuis la BPE2013, certains domaines d'équipements sont diffusés avec leurs coordonnées géographiques XY : l'enseignement, la santé et le social, les transports, les sports et loisirs, le tourisme et les grandes surfaces et les commerces alimentaires.

La recherche et la validation de nouvelles sources pour enrichir la BPE se poursuivra en 2016. Quelques pistes : ministère de la Culture (musées, bibliothèques, ...), assistantes maternelles, ...

2. Travaux nouveaux pour 2016

La diffusion des coordonnées XY des équipements sera élargie de manière à avoir la totalité des équipements géolocalisés diffusés dans les années à venir.

La possibilité de mettre à disposition des utilisateurs externes les BPE antérieures sera expertisée et, si validation, cette diffusion sera mise en œuvre.

3. Opérations répétitives

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'Insee a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, Adeli – professions libérales de la santé, etc., au total 19 sources à ce jour). Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. La géolocalisation des équipements est ensuite réalisée. Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour. Elle est ensuite diffusée (insee.fr, prestations spécifiques pour les APR et producteurs des données).

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources, notamment : - Sirene - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - Adeli : Automatisation D'Es L'istes de professionnels de la santé Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. RES (répertoire des équipements sportifs -	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

La BPE 2014 a été mise en ligne le 23 juin 2015.

1. Exposé de synthèse

La possibilité de répondre par internet aux questionnaires du recensement a été généralisée, avec succès en 2015. Toutes les personnes concernées par l'enquête de recensement peuvent désormais répondre par internet ou sur papier. Les outils de suivi, la documentation et les formations à destination des communes, des superviseurs et des équipes RP ont été revus en conséquence. La campagne de communication a également été adaptée à cette nouvelle possibilité offerte aux ménages.

L'objectif pour 2016 et pour les années futures sera d'augmenter progressivement le taux de réponse par internet sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, 2016 verra l'atterrissage du lot 2 du projet Homère, à savoir l'application Odic, qui sera déployée au printemps dans les directions régionales. Cette application permet l'expertise et le contrôle des résultats de collecte, la gestion des envois des imprimés au prestataire de saisie et les contrôles après saisie.

L'important projet de modernisation de la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi. Ce projet Rorcal vise à faciliter le travail des agents de l'Insee, mais aussi celui des responsables communaux, dans la gestion et l'expertise du RIL, et à mieux utiliser les sources administratives et cartographiques existantes. Le déploiement se fera de façon progressive au moyen d'opérations pilotes initialisées en 2015 et poursuivies en 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2016

Des projets de refonte de l'application de suivi de la collecte des communautés, de refonte des outils de suivi et de pilotage des recensements dans les collectivités d'outre-mer et de gestion de la cartographie à Mayotte devront être lancés, sous réserve d'attribution des moyens nécessaires. Ces refontes sont induites par la mise en œuvre du projet Homère. En effet, les outils actuels de gestion de la collecte des communautés ou de gestion des recensements en outre-mer s'appuient sur les applications antérieures à Homère qui vont être supprimées.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour revoir les données relatives aux ménages dans le recensement afin de mieux décrire les familles (mieux prendre en compte les familles recomposées par exemple).

Enfin, une étude conduite en 2015 a montré qu'il était possible d'améliorer la codification automatique de la profession et de l'activité. Un projet transversal, sous pilotage de la DMCSI, devrait être lancé (sous réserve des décisions prises par la PTT).

3. Opérations répétitives

Depuis 2004 le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes.

Des enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement tiennent compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement (Cnerp) propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année et les résultats détaillés complets chaque année en juin.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2015-2019	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
Division "Logement"

L'enquête Logement comporte des extensions d'échantillon régionales en Île-de-France, en Nord-Pas de Calais et dans les DOM.

Le dispositif suivi conjoncturel des loyers mesure les loyers de la Guadeloupe.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages
Division Conditions de vie des ménages

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

En 2016, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportera un sur-échantillon dans les nouveaux quartiers prioritaires entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2015, en remplacement des ZUS.

L'enquête « Budget de famille » sera conduite dans les quatre DOM historiques. La collecte à Mayotte sera décalée d'un an.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages
Division Revenus et patrimoine des ménages

En 2016, le millésime 2013 du dispositif Filosofi sera diffusé et tirera profit des travaux d'amélioration de la source menés en 2015 : élargissement de la couverture géographique (avec des travaux sur les DOM) et meilleure couverture du minimum vieillesse.

Enfin, le millésime 2014 sera mis en production en 2016. Des travaux seront menés pour assurer une meilleure cohérence avec l'ERFS : changement de millésime d'impôt et éventuels ajustements méthodologiques suite à la comparaison ligne à ligne entre les fichiers ERFS et Filosofi.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département de l'Emploi et des revenus d'activité

L'objectif de prise en compte des besoins de connaissance au niveau local sera poursuivi dans le cadre des réflexions du programme d'évolution du Siera, en veillant à qualifier la qualité des données produites.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département Synthèses sectorielles

Pour mémoire, les enquêtes hébergements touristiques sont très fortement utilisées en diffusion locale. L'amélioration de leur fiabilité devrait impacter cette diffusion.

L'échantillon de l'enquête EACEI 2015 (collecte fin 2016) sera augmenté de façon à produire des résultats régionaux plus précis.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département Statistiques de court terme (DSCT)

L'enquête mensuelle de branches couvre les départements d'outre-mer (hors Mayotte).

L'enquête observation des prix de l'industrie et des services couvre théoriquement les départements d'outre-mer, mais en pratique la technique de sondage par cut-off et la maîtrise du budget déplacements restreignent l'essentiel du champ à la France métropolitaine (hors Corse). Une extension spécifique de la collecte des indices de prix de production aux départements d'outre-mer peut être envisagée mais elle nécessitera une forte expertise locale et des échanges avec les entreprises.

Une extension de champ de l'enquête mensuelle d'activité auprès des grandes surfaces alimentaires (Emagsa) aux DOM sera étudiée en 2016.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Direction générale des finances publiques
Service de la gestion fiscale
Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques

Les tableaux de données chiffrées mis en ligne sur le site impots.gouv.fr sont, pour la plupart, déclinés au niveau communal. Certains impôts et taxes qui font actuellement l'objet d'une publication au niveau national vont être déclinés au niveau départemental.

Un effort permanent est mené par le bureau GF-3C pour fiabiliser, préciser et enrichir ces statistiques.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

La rénovation du dispositif d'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (Teruti) se poursuivra en vue d'une mise en œuvre en 2017. L'objectif sera de simplifier les nomenclatures et de les ajuster au mieux aux normes européennes et internationales (notamment pour la forêt), d'utiliser encore davantage les fichiers administratifs (Casier Viticole Informatisé notamment), de mieux stratifier le territoire pour le sondage et d'envisager une possible articulation avec les enquêtes annuelles de l'IGN sur les territoires forestiers.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

Comme prévu en 2014, le BSPA reçoit des demandes, aux niveaux national et européen, de désagrégation des données économiques sur la pêche produites dans le cadre du programme « DCF ». La collecte et la production des indicateurs sont demandés par segment de flotte et « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Il n'est pas envisagé de collecter des données à un niveau de résolution plus fin, mais le BSPA devra répondre à des demandes de production d'indicateurs à des niveaux plus fins, du point de vue de l'activité ou de la zone géographique. Le BSPA s'assurera de la pertinence méthodologique de ces traitements, compte tenu de la taille et de la représentativité des échantillons, et continuera de participer aux travaux conduits sur ce thème dans les groupes de travail européens.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

Dans l'attente de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, le projet d'extension de l'accès des services régionaux aux univers du DéciEA a été reporté.

La communication des indicateurs taux de réussite aux examens, taux d'efficacité scolaire et indicateur de valeur ajoutée aux établissements initiée en 2015 sera poursuivie.

Une étude sera menée à partir des fonctionnalités de la nouvelle version de l'outil de requête pour la diffusion de statistiques personnalisées aux établissements.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOES)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOES)

Sous-direction des statistiques des transports (SDST)

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux seront poursuivis en 2016 pour étendre la couverture géographique. À terme, la base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable (SDM3D)

La production du millésime 2012 de Corine Land Cover (CLC) sera terminée et disponible mi 2015. Les différentes couches « haute résolution » (imperméabilisation, couvert arboré et types de forêts, prairies, zones humides, surfaces en eau) devraient aussi être disponibles en 2015. Un plan d'actions pour l'analyse et la valorisation de ces sources nouvelles sur l'occupation des sols et son évolution sera élaboré. En fonction des moyens mobilisables, seront développés la mise à disposition de ces données sur Internet, le calcul d'indicateurs territoriaux, la réalisation de différentes publications ou études.

Concernant l'occupation des sols, les indicateurs de consommation d'espace et de densité urbaine élaborés grâce à une collaboration entre le SOeS et le Cerema continueront en 2016 à être actualisés pour une mise à disposition dans les territoires au service des politiques de l'urbanisme.

En 2016, la sous-direction devrait continuer de participer aux travaux de l'ONCEA devenu OENAF, à côté d'autres SSM tels que le service statistique et prospective du . De même, le SOeS continuera de représenter le Commissariat général au développement durable dans le cadre du comité d'orientation du projet d'occupation des sols à grande échelle de l'IGN (OCS-GE).

La solution de cartographie interactive GéoIDD est au cœur du dispositif de diffusion de données finement localisées du SOeS. La mise en œuvre des décisions adoptées au second semestre 2014 en vue d'améliorer cet outil sera poursuivie en 2016 :

1. amélioration de l'ergonomie générale ;
2. augmentation du nombre d'indicateurs mis en ligne, en assurant une présence équilibrée des thématiques (environnement, énergie, logement-construction, transports et développement durable) ;
3. conception et mise en ligne de portraits de territoire adaptés aux besoins des internautes ; il s'agit en particulier de faciliter la réalisation des Profils environnementaux régionaux ou encore de répondre aux besoins des « agendas 21 » locaux.

En effet en 2015, les travaux sur l'engagement ministre de mise à disposition de l'information environnementale et des risques au travers des Profils environnementaux régionaux (PER) s'est poursuivi par, notamment : la sélection d'un socle commun d'indicateurs qui seront associés aux PER, calculés au niveau national pour chaque région. Ce travail sera prolongé en 2016, notamment au travers d'indicateurs thématiques mutualisés entre les régions concernées (par exemple pour les régions littorales). De plus, le groupe de travail se penchera sur les questions des informations régionales dans le cadre de la réorganisation des régions. Ce travail est animé conjointement par le SOeS et le SEEIDD.

La sous-direction maintiendra aussi sa collaboration avec le CGET et l'Insee/DAR dans le cadre des données utiles aux politiques d'aménagement du territoire et de qualification du développement durable pour les acteurs locaux.

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos)

La Meos contribue, en collaboration avec la Drees qui a piloté l'opération, à la production du panorama statistique annuel des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la Meos fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la Drees, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement.

La mission poursuivra en 2016 sa collaboration avec l'Insee sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Une nouvelle convention sera mise en place et ces travaux permettent de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée, notamment dans le nouveau découpage en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La diffusion de données administratives (notamment sur les demandeurs d'emploi et les mouvements de main-d'œuvre) à un niveau local fin se poursuivra. Elle devra être adaptée pour tenir compte de la nouvelle organisation des régions à partir de 2016.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Observatoire Économique de la Défense (OED)

Données de paiement par type de fournisseurs du ministère de la défense et par région.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale des étrangers en France (DGEF)
Département des Statistiques, des Études et de la Documentation (DSED)

Appui éventuel à des directions régionales de l'Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique
Département des Études et des Statistiques (DES)

Dans le cadre d'une meilleure utilisation de Siasp et afin d'éclairer l'impact de la nouvelle organisation territoriale de l'État, le DES, en collaboration avec la Depp s'attachera à mieux décrire le partage de l'emploi selon les différents types de services de l'État : administration centrale, différents services déconcentrés (ATE, autres services déconcentrés, services à compétence nationale, rectorats, EPLE.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Direction générale des douanes et droits indirects
Département des statistiques et des études économiques (DSEE)

Les statistiques du commerce extérieur prendront en compte le nouveau découpage régional prévoyant le passage de 22 à 13 régions. Les brochures régionales seront adaptées en conséquence.

Pôle Emploi

Seront poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs régionaux départementaux et locaux sur les contextes d'intervention des agences de Pôle emploi.

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (DSER)

La DSER assure un rôle d'animation et de pilotage du réseau des chargés d'études des Caf. Dans ce cadre, elle noue des partenariats d'échanges de données avec les principaux services statistiques ministériels (Dares, Éducation nationale, Ministère du logement) et l'Insee. Ces échanges permettent au réseau des Caf de disposer de données de cadrage complémentaires aux données allocataires et utiles dans leurs diagnostics locaux. Inversement, les données Caf peuvent être valorisées au sein des services statistiques.

Au-delà de ces échanges, la branche Famille a la volonté de toujours mieux appréhender les phénomènes sociaux et travailler sur les problématiques sociales locales. C'est pourquoi, un partenariat national a été initié entre la Cnaf et l'Insee en 2009 pour mettre à disposition des Caf des données géoréférencées permettant de construire un certain nombre d'indicateurs statistiques sur les allocataires pour des zonages infra communaux (Iris, ZUS). Ce partenariat se décline par des conventions locales entre les directions régionales de l'Insee et les Caf sur la mise à disposition de données géolocalisées complémentaires. Dans le cadre d'un partenariat CGET/Cnaf, des résultats concernant les mutations des allocataires dans les nouveaux quartiers prioritaires pourraient être élaborés.

Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav)

La DSPR continuera à développer la mise à disposition de données régionales, départementales et locales sur le site [statistiques, prospective et recherche](#) de la Cnav, en lien avec les organismes régionaux de la branche retraite (Carsat, CGSS). Des fiches départementales et régionales sur les retraités ont été mises en ligne pour la première fois mi-2015, avec des informations par département de résidence (et non uniquement en fonction du lieu de la caisse ayant liquidé par pension). Une réflexion sera menée sur les possibilités d'exploitation des indicateurs régime général sur la pauvreté et les revenus au niveau local qui vont être transmis par l'Insee à la DSPR dans le cadre du dispositif Filosofi.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Le kit d'analyse de l'accès géographique aux soins, réalisé en collaboration avec l'Insee et en partenariat avec la Cnam et l'Irdes, sera mis à jour et développé.

Les indicateurs territoriaux du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale continueront à être développés et diffusés dans le cadre d'un co-investissement Drees-Insee.

Les indicateurs sociaux départementaux, élaborés par la Drees et l'Insee en partenariat avec l'Assemblée des départements de France, continueront à être développés.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Comme chaque année, l'Observatoire Économique et Social (OES) et les tableaux de bord de la MSA fournissent des données au niveau cantonal, départemental ou régional. La diffusion des données est conforme au respect des obligations relatif au secret statistique.

La Ders va faire l'acquisition dans le courant du second semestre 2015 d'un outil de publication cartographique dont l'objectif immédiat est de diffuser les données disponibles de la CCMSA sur intranet. Dans un second temps, il devrait être installé sur Internet via un nouveau site dédié aux statistiques en 2017, afin que les données soient accessibles à un plus large public, et toujours dans le respect des règles du secret statistique. Il est prévu que, dans la mesure de leur disponibilité, une large sélection d'indicateurs soit accessible au niveau communal, ou à défaut au niveau du bassin de vie ou du département.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Les travaux sur la déclinaison de l'indicateur européen des sortants précoces (Eurostat, calcul à partir des enquêtes emploi de l'Insee pour la France) au niveau des académies se poursuivront, dans la lignée de ceux initiés en 2011, en approximant le concept européen à partir des questions du recensement de la population.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et d'études statistiques (Sies)

Élaboration d'un atlas des effectifs étudiants, diffusé sur papier et sur internet, sous une forme très interactive et d'un ensemble d'indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation.

Actuellement, de nombreuses données et indicateurs sont diffusés par université. La loi prévoit la mise en place de regroupements d'établissements sur un territoire donné. Le Sies devra en 2015 accompagner ces évolutions, notamment en mettant à disposition des données sur ces nouveaux contours, et en faisant évoluer les indicateurs existants.

Un groupe de travail sur l'enseignement supérieur sera monté avec des représentants des services statistiques académiques et de la Depp.

Le Sies sera associé aux travaux du Psar « Emploi-Population » (Direction régionale de l'Insee Nord-Pas-de-Calais) qui va commencer la rédaction d'une étude préalable sur le thème de la parité. L'objectif principal de ce travail sera de préciser les contours d'un nouvel outil qui sera mis à la disposition de l'ensemble des directions régionales de l'Insee. Cette collaboration pourra déboucher en 2015 sur la production d'un "co-investissement".

Initié en 2009, le « kit recherche » développé dans le cadre du Copar pour étendre l'offre de données régionales a été remis à jour en 2013 et mis à disposition des Directions régionales de l'Insee. Cette collaboration a débouché sur la diffusion de publications conjointes Insee-Menesr.

Une extension du champ de l'enquête sur le financement de la recherche par les collectivités territoriales (exhaustivité sur les villes moyennes et interrogation simultanée des niveaux communaux et intercommunaux) a été réalisée lors de l'enquête 2014 et devrait permettre une approche complémentaire à celle réalisée jusque-là.

Un premier bilan du CPER 2007-2013, vu sous l'angle des collectivités territoriales, sera également dressé.

Enfin le bilan établi avec les données de l'enquête 2014 marquera en quelque sorte le point zéro avant le premier volet de la réforme des collectivités territoriales.

On rappelle que les enquêtes sur les moyens consacrés à la recherche et au développement permettent de connaître les dépenses des régions et départements en matière de R&D.

La DIRD et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région. Ces données et des cartes sont disponibles sur le site du Mener. Elles permettent notamment la mise à jour de la base de données Strater du Mener et l'alimentation de l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région mis à disposition par l'outil PAP-ESR du département des outils d'aide au pilotage de Sies.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous-Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

La statistique Justice comporte par construction une dimension locale, mais sur le contour très particulier des différentes juridictions (35 Cours d'Appel, 160 tribunaux de grande instance, 305 tribunaux d'instance et de police, 210 Conseils de Prud'hommes, 135 tribunaux de commerce) ; des statistiques par juridiction et par département sont régulièrement mises en en ligne sur le site du ministère.

On pourrait sans doute aller plus loin, par exemple sur l'accessibilité des populations aux juridictions, thème important pour appuyer une éventuelle poursuite de la réforme de la carte judiciaire dans les prochaines années ; en 2013, un travail de ce type été réalisé sur un champ partiel. De même, en 2013, on a conduit un exercice de projections départementales d'activité des juridictions à l'horizon 2030 selon un modèle qui s'appuie sur les projections démographiques de l'Insee. Pour le moment, aucun travail de ce genre n'est prévu en 2016, mais la SDSE pourrait être amenée à prolonger ces travaux en réponse à des demandes internes au ministère.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Les analyses sur la qualité et la fiabilité des sources issues de l'enregistrement des procédures par les forces de sécurité permettront de déterminer les échelons territoriaux pertinents pour diffuser des données statistiques.

Dans tous les cas, les nouveaux systèmes d'information permettront de disposer d'une information plus riche sur la délinquance localisée au lieu de commission (et non plus seulement au lieu d'enregistrement), ce qui améliorera la pertinence des informations diffusées.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps)

Dépenses culturelles des collectivités territoriales :

- Publication des résultats de l'enquête Dépenses culturelles des collectivités locales.
- Expertise des données statistiques disponibles sur les dépenses culturelles des collectivités locales (DGCL, DGFIP, Insee – Comptes nationaux) afin d'adapter au mieux l'enquête et, d'autre part, d'estimer si possible des indicateurs annuels sur ce thème.

Enquêtes et données régionales sur la culture :

- Les observatoires locaux d'observation culturelle se sont fortement développés depuis quelques années (en particulier sur l'emploi). Le Deps peut être sollicité, via les directions régionales des affaires culturelles ou les directions générales, pour participer à la mise en place d'une enquête ou à l'expertise des résultats. Afin de mieux répondre à ces demandes, voire de limiter le nombre d'enquêtes, le Deps va poursuivre la mise à disposition systématique de données régionales (quand la source le permet, exemple DADS sur l'emploi culturel).

AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE (Acos)

Dans le cadre de la convergence sur les séries d'emploi trimestriel, la qualité des séries au niveau local fait actuellement l'objet d'études conjointes avec l'INSEE qui pourraient se concrétiser fin 2015. L'objet est d'arriver à qualifier la qualité des séries locales d'emploi pour éclairer les utilisateurs sur la pertinence des séries sur des échelons géographiques fins.

La COG⁵ prévoit par ailleurs une densification des mises à disposition de données sur internet.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (Céreq)

A la suite des partenariats antérieurs du Céreq avec le SG-CIV, une nouvelle collaboration est en cours de négociation avec le CGET afin d'assurer l'identification des périmètres politique de la ville (ancienne ZUS et nouveaux quartiers prioritaires) et la récupération du code Iris et/ou des coordonnées (x, y) sur les enquêtes génération passées ou à venir. Le projet de partenariat intégrerait, en plus de la géolocalisation, la co-rédaction d'une ou plusieurs études sur l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires.

⁵ Convention d'objectifs et de gestion

SIGLES

Adeli	Automatisation Des Listes des professionnels de la santé
APE	Activité principale exercée
APN-AR	Acteurs publics nationaux pour l'action régionale
APR	Acteur public en région
ARF	Association des régions de France
Banatic	BAse NATionale d'informations sur l'InterCommunalité
BPE	Base permanente des équipements
BSPA	Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
CAF	Caisse d'allocations familiales
Care	Enquêtes Capacités, Aides et REssources des seniors
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CEPR	Contrat de projets État-régions
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CGSS	Caisse générale de Sécurité sociale
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
Cnam	Caisse nationale de l'assurance maladie
Cnerp	Commission nationale d'évaluation du recensement de la population
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
COG	Convention d'objectifs et de gestion
Copar	Comité d'orientation pour l'action régionale
CPER	Contrat de Projet État-Région
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAR	Département de l'action régionale - Insee
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
DB	Direction du Budget
DeciEA	Système d'information décisionnel
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale - Insee
DCF	Règlement Data Collection Framework (CE) n° 199/2008 du Conseil de l'Union européenne du 25 février 2008
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Ministère de l'éducation nationale
Deps	Département des études de la protective et des statistiques - Ministère de la Culture
Ders	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques - MSA
DESL	Département des études et des statistiques locales Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
Dera	Département de l'emploi et des revenus d'activité - Insee
DET	Division des études territoriales - Insee
DGAFP	Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGCL	Direction générale des collectivités locales - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGFIP	Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
DGME	Direction générale de la modernisation de l'état
DG Regio	Direction générale de la politique régionale Service de la Commission européenne chargé des actions européennes en faveur du développement économique et social des régions défavorisées de l'Union européenne
DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement
DMCSI	Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale - Insee
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique - Ministère des

	Affaires sociales et de la Santé - Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation - Ministère de l'Intérieur
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSN	Déclaration sociale nominative
DSPR	Direction des statistiques, de la prospective et de la recherche - Cnav
DVF	Demandes de valeurs foncières
EACEI	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Ec Moss	Enquête annuelle sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires
Emagsa	Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPLÉ	Établissements publics locaux d'enseignement
EPTB	Enquête sur le prix des terrains à bâtir
ERFS	Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux
Fare	Fichier approché des résultats d'Ésane
FEE	Fichier économique enrichi
FHS	Fichier Historique Statistique - Pôle emploi
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Fnau	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
FQP	Formation et la qualification professionnelle
GF-3C	Bureau des études statistiques en matière fiscale - Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
Homere	Harmonisation des Outils et Modernisation du REcensement
IG	Inspection générale - Insee
IGA	Inspection générale de l'administration
IGF	Inspection générale des finances
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
Ined	Institut national d'études démographiques
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
Iris	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
JDC	Journées défense et citoyenneté
Maaf	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Menesr	Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche
Meos	Mission des études, de l'observation et des statistiques - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
MSA	Mutualité sociale agricole
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
Nuts	Nomenclature of Territorial Units for Statistics
OCS GE	Occupation des sols Grande échelle
Odic	Outil Dédié aux Informations de Contrôle
OENAF	Observatoire national de l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
PAP-ESR	Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche
PCS	Profession et catégorie sociale
PER	Profils environnementaux régionaux
Pise	Pôle Ingénierie statistique enquêtes - Insee
PPLPIS	Plan pluri annuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
Psar	Pôle de service de l'action régionale
PTT	Programmation triennale des travaux - Insee
QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
RDL	Revenus disponibles localisés
RFL	Revenus fiscaux localisés
RIL	Répertoire d'immeubles localisés - Insee

Rnipp	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RPLS	Répertoire du parc locatif social
Rorcal	RéOrganisation du Répertoire Commun d'Adresses Localisées
Sdese	Sous-direction des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective
SDM3D	Sous-direction des méthodes et des données pour le développement durable - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études - Ministère de la Justice
SDST	Sous-direction des statistiques des transports - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes - Premier ministre
Sgar	Secrétaire général pour les affaires régionales - Préfecture de région
SGII	Secrétariat à l'immigration et à l'intégration - Ministère de l'Intérieur
Siasp	Système d'information sur les agents du secteur public
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises - Enquête
Sirene	Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements
Sitadel	Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux
SNTEDD	Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable
SOeS	Service de l'Observation et des Statistiques- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Sraddet	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire
SRDEII	Stratégie de Développement Économique et de l'Innovation et d'internationalisation
SSP	Service de la statistique et de la prospective - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
SSM	Service statistique ministériel
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective
Teruti	UTILisation du TERRitoire
Teruti Lucas	UTILisation du TERRitoire Land Use/Cover Area frame statistical Survey
ZUS	Zone urbaine sensible